



HAL
open science

Licence Économie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Économie. 2013, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. hceres-02036871

HAL Id: hceres-02036871

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036871v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Economie

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Économie

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI140007251

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Nanterre.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence *Économie* de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense est une formation organisée en six semestres ayant vocation à apporter les connaissances de base dans cette discipline et une maîtrise des outils techniques qu'elle utilise. Les enseignements dispensés chaque semestre sont regroupés au sein de cinq unités d'enseignement (UE) : Enseignements fondamentaux, Enseignements complémentaires, Langue vivante, Parcours personnalisé, Compétences/Préprofessionnalisation. Elle offre sur les six semestres un choix entre deux parcours : *Économie - Gestion* ou *Mathématiques*, la différence entre les deux portant sur le contenu des Enseignements complémentaires mais aussi, en fonction des semestres, sur celui du Parcours personnalisé ou de l'UE Compétences/Préprofessionnalisation. Le parcours *Économie - Gestion* offre en première année (L1) un choix entre trois formes d'enseignements complémentaires : Réussite, Ouverture ou Renforcement qui permettent des mises à niveau, des découvertes d'autres disciplines ou des approfondissements. En troisième année (L3), les enseignements complémentaires du parcours *Économie - Gestion* proposent un choix entre cinq spécialisations qui pré-orientent vers les masters de l'Université : *Modélisation, Économie appliquée, Monnaie - Banque - Finance, Économie du travail* et *Économie de l'environnement*.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence vise l'acquisition des connaissances de base en économie, mais aussi en gestion et techniques quantitatives, avec une maîtrise correcte de l'anglais, pour poursuivre des études en économie et/ou gestion ou s'insérer professionnellement. La part des enseignements relevant de la gestion est toutefois réduite. La combinaison des deux parcours semestriels (*Économie - Gestion* et *Mathématiques*) et des cinq pré-spécialisations en L3 permet une diversification des enseignements et de larges opportunités de poursuite d'études. En langues, un enseignement d'anglais est prévu chaque semestre et une deuxième langue facultative est possible, mais elle n'apparaît pas dans la maquette des enseignements. L'établissement prépare en outre au Test Of English for International Communication (TOEIC). Un module informatique au troisième semestre prévoit la préparation au Certificat Informatique et Internet (C2i). L'acquisition de compétences préprofessionnelles est permise par l'UE Compétences/Préprofessionnalisation, mais on peut regretter que le stage qu'elle comporte au sixième semestre ne soit validé par aucun ECTS (European Credit Transfer System). L'évaluation des enseignements par les étudiants reste aussi à mettre en place.

En matière de dispositifs d'aide à la réussite, les informations sont données aux étudiants lors de la réunion de rentrée et par le livret de l'étudiant ou le site Internet de l'Université. Des enseignements de mise à niveau sont prévus sur les deux premiers semestres (S1 et S2) avec le parcours Réussite qui prévoit un soutien en mathématiques et en micro et macro-économie ainsi que dans le Parcours personnalisé qui offre une possibilité de consolidation des compétences au S2. On peut regretter que les « Grands repères » (nom donné à l'enseignement du Parcours personnalisé) mis en place par l'établissement en S2 soient mis au choix avec la consolidation des compétences. En fin de S1 ou de S2, les étudiants ont, en fonction des choix d'enseignements opérés, la possibilité de se réorienter en *Administration économique et sociale* (AES), *Droit*, *Histoire* ou *Sociologie* et un parcours personnalisé spécifique en deuxième année (L2) réoriente vers les licences professionnelles. La mobilité internationale semble encouragée, puisque quatre enseignants du département d'Économie s'en occupent et qu'une cinquantaine d'étudiants partants et entrants sont concernés chaque année, mais il est regrettable qu'il n'y ait pas plus de précisions apportées sur ces dispositifs qui semblent plutôt bien fonctionner.

Concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, le dossier ne prend pas la peine de présenter la préparation à l'orientation, alors qu'une spécialisation progressive permet, en fonction du choix entre les cinq groupes d'enseignements complémentaires de L3, une pré-orientation vers les masters. L'existence d'enseignants référents en L1 est un élément d'aide à l'élaboration du projet professionnel et, surtout, l'existence de l'UE Compétences/Préprofessionnalisation sur les six semestres est un réel atout pour l'émergence de ce projet. Le contenu de la formation et le nombre de parcours offrent aussi de larges possibilités de poursuites d'études dans un master de l'établissement ou non. Le dossier est cependant très discret sur la réalité de ces poursuites d'études. Le tableau des indicateurs donne un taux de poursuite d'études dans un master de l'Université, variant, en fonction des années, entre 29 % (2007-2008 et 2008-2009) et 37 % (2010-2011) (sur près de 300 inscrits pédagogiques en L3). Quant à l'insertion professionnelle à l'issue de la licence, elle ne fait pas l'objet d'un suivi de l'établissement et le dossier ne comporte pas d'information à ce sujet. Le devenir des sortants non diplômés n'est pas non plus connu pour l'instant, mais l'Observatoire de la vie étudiante qui se met en place devrait permettre d'avoir des informations par la suite.

Pour ce qui est du pilotage de la licence, il ne semble pas y avoir d'équipe de formation à proprement parler, mais des responsables d'année et de parcours. Les responsabilités sont manifestement organisées au niveau du département d'Économie. Ce qui est présenté comme étant le conseil de perfectionnement est en fait la somme des responsables d'année et des membres du bureau du département. Si l'on en croit le tableau des indicateurs, l'intégralité des enseignements est assurée par des enseignants-chercheurs, sans intervention de professionnels extérieurs. On peut toutefois louer le fait que chaque enseignant du département d'Économie effectue au moins un cours en licence. Les caractéristiques de la population étudiante ne semblent guère connues et l'établissement ne transmettait pas jusque-là d'information à ce sujet, ce qui est en train de changer. La précédente évaluation de l'AERES recommandait d'accorder un rôle beaucoup plus important à l'évaluation des enseignements, or celle-ci n'a pas été mise en place. La diffusion d'informations sur le diplôme ne fait pas l'objet de démarches lourdes, car, compte tenu de l'afflux d'étudiants (633 inscrits pédagogiques en L1 en 2011/2012) au regard de la capacité à les accueillir, il n'est pas jugé nécessaire de faire un supplément de « publicité ». La qualité du dossier est acceptable, mais sa mise en fichier a manifestement fait l'objet de copier-coller inappropriés, ce qui nuit à la lisibilité de la formation et interpelle sur l'intitulé de la mention.

- Points forts :
 - Une formation classique et bien structurée qui apporte des bases solides en économie et une maîtrise technique des outils de l'économiste.
 - Une spécialisation progressive donnant lieu à cinq parcours en L3 qui constitue une bonne pré-orientation vers les masters.
 - Un accent mis sur les compétences préprofessionnelles et une aide appréciable à l'émergence du projet professionnel.
- Points faibles :
 - Un suivi du devenir des étudiants, en matière d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études, qui reste largement à mettre en place, tout comme l'évaluation des enseignements par les étudiants.
 - Un pilotage de la mention qui doit être clarifié.
 - Une absence de professionnels dans cette formation qui met pourtant l'accent sur sa dimension professionnelle.
 - Un parcours personnalisé qui ne justifie guère son nom en L2 et L3 puisque les enseignements sont obligatoires.
 - Un dossier manquant de lisibilité.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait que le suivi du devenir des étudiants et l'évaluation des enseignements par les étudiants soient effectivement mis en place. Cette recommandation avait déjà été émise lors de la précédente évaluation. Le pilotage de la mention, qui semble plus ou moins imbriqué avec celui du département d'Économie, devrait être clarifié. L'intervention de professionnels dans la formation serait aussi bienvenue. Un choix définitif devrait enfin être opéré pour cette mention dont l'intitulé varie, en fonction des documents ou partie de documents, entre « Économie », « Sciences économiques » et « Économie - Gestion ».

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

Responsable de la formation :

NOM Prénom | Olivier Musy

Email | omusy@u-paris10.fr

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

**Appréciation
 globale**

Remarques concernant le premier paragraphe

- Le stage de L3 ne fait effectivement pas l'objet de l'octroi d'ECTS en raison de la difficulté à mettre en place un suivi des stages efficient pour un effectif de plus de 300 étudiants. Se pose également un problème de calendrier : le calendrier de l'année universitaire n'offrant pas la possibilité d'effectuer le stage avant le mois de juillet et posant de ce fait des problèmes pour la validation de la licence. L'accent a donc été mis sur la possibilité pour les étudiants de pouvoir effectuer un tel stage, sans le mettre dans le parcours.
- L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas encore mise en place, dans l'attente d'une politique globale en cours d'élaboration au sein de l'Établissement. Un suivi informel des retours des étudiants sur les différentes disciplines est cependant assuré par les secrétariats pédagogiques, permettant des ajustements entre deux années. L'évaluation des enseignements n'étant pour l'instant accompagnée d'aucune obligation corrective, dans une formation où les besoins en vacataires sont très importants (et limitent les possibilités de turnover des équipes enseignantes), il ne nous est pas apparu prioritaire de consacrer à cette question une partie des ressources, déjà trop rares, du département d'économie. Nous suivrons la politique de l'université à ce sujet.

Deuxième paragraphe

- Un cours de « Grands repères » est obligatoire en première année, ainsi qu'un module de Français, pour un total de 10.5 ECTS, visant à combler les lacunes fondamentales des bacheliers. Compte tenu du programme chargé que tout étudiant de licence d'économie doit avoir couvert en trois ans et des contraintes locales en matière de volumes horaires, il n'est pas possible d'accroître la part de ces enseignements.
- L'alternative du semestre 2 entre « Grands repères » et « Consolidation des compétences » nous paraît appropriée : le L1 ne doit pas, à nos yeux, se transformer en une année de remise à niveau, venant faire doublon avec des savoirs et savoir-faire généraux, théoriquement dispensés dans le secondaire.

Nous avons donc préféré opter pour une remise à niveau ciblée sur des disciplines connexes à l'économie, à l'image du parcours Réussite, qui permet d'offrir un soutien plus spécifique sur les principales matières responsables des échecs en première année d'économie-gestion (mathématiques, statistiques, microéconomie et macroéconomie).

- La mobilité internationale est, en effet, encouragée et se traduit par un nombre croissant d'échanges. Les accords sont principalement des accords avec des universités européennes hors Grande-Bretagne. Il n'a pas été possible de conserver des accords Erasmus avec cette zone, les prestations offertes par nos universités ne justifiant pas les frais d'inscription pratiqués par nos homologues britanniques. Les destinations principales sont ainsi l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Quelques accords existent avec des universités scandinaves et d'Europe de l'Est. Il faut ajouter à cela quelques échanges, en nombre plus limité, avec le reste du monde. Nous accueillons également en licence un grand nombre d'étudiants étrangers (dont une majorité d'européens) dans le cadre de ces échanges.

Nous nous appuyons sur le recrutement de jeunes maîtres de conférences issus de divers pays européens (notamment, Allemagne, Turquie et Italie), possédant une connaissance approfondie du système éducatif de ces pays, pour nouer de nouveaux accords et consolider ceux déjà en vigueur.

Troisième paragraphe

- Concernant la poursuite d'études en Master, le fait de recentrer la Licence d'économie sur les enseignements fondamentaux, à la fois théoriques et appliqués, permet aux étudiants de pouvoir prétendre à tout M1 d'économie, en France comme à l'étranger. La modification des intitulés de parcours en L3 a pour but de clarifier les contenus et débouchés privilégiés en M1, tout en autorisant les réorientations d'un parcours à l'autre, si le contenu des enseignements ne correspond pas aux attendus de l'étudiant. Les informations relatives à cette pré-spécialisation seront apportées de manière continue lors des réunions de pré-rentrée des différentes années de Licence, par les secrétariats pédagogiques ou les enseignants référents, ainsi que dans les livrets pédagogiques mis à disposition des étudiants.
- Les chiffres sur les poursuites d'étude ne sont pas encore disponibles. Les services centraux travaillent à la mise en place d'un pilotage concernant la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle à l'issue de la Licence.

Quatrième paragraphe

- L'équipe pilotant la licence est composée de la façon suivante : il y a un responsable pédagogique par année et le responsable pédagogique du L3 est également responsable de la licence dans son ensemble. Le directeur du département d'économie fait également partie de l'équipe de pilotage en raison du besoin de centralisation des décisions concernant les services des personnels enseignants. Les responsables de parcours sont amenés à disparaître et il s'agit d'une erreur s'ils apparaissent encore dans la version

soumise. Les secrétaires pédagogiques ainsi que la responsable de la scolarité sont associés à cette équipe toute l'année ainsi qu'à une réunion de fin d'année visant à recenser les problèmes survenus durant celle-ci et à réfléchir aux façons d'y remédier. Pour résumer, le pilotage de la licence est fait par 4 enseignants chercheurs et 4 personnels administratifs.

- Concernant la participation de professionnels aux équipes pédagogiques, on ne peut effectivement que constater une participation limitée. Celle-ci n'est toutefois pas nulle mais dépend très fortement des opportunités se présentant au département, sans qu'il ne soit possible de mettre en place une véritable politique pérenne à ce sujet. Ainsi, lors de l'année 2012-2013, certains Travaux Dirigés en macroéconomie (L1), en économie internationale (L3) ont été assurés par des personnes travaillant à la DGTPE ou associés à la Banque de France. Un cours magistral intitulé « Analyse économique de la conjoncture » est assuré par un senior économiste (recruté comme MAST) travaillant à l'OCDE. Il est donc possible au cas par cas de faire intervenir dans les formations des professionnels. Il faut toutefois comprendre que prévoir de faire intervenir de façon durable des intervenants de ce calibre dans les formations est très difficile, car sur le plan de la rémunération le coût d'opportunité est très important pour des intervenants professionnels pertinents. En parallèle, le prestige ainsi que l'intérêt des enseignements sont relativement plus faibles en licence qu'en master (notamment en raison du caractère non sélectif de la formation, ainsi que de l'importance des flux d'étudiants). La pratique mise en œuvre est donc de saisir toute opportunité permettant de faire intervenir des professionnels ayant les compétences requises pour enseigner dans la licence d'économie, sans pour autant institutionnaliser cette pratique ce qui serait générateur de contraintes trop fortes, venant s'ajouter aux multiples contraintes de fonctionnement rencontrées au quotidien (voir point suivant).
- A propos du besoin de publicité de la formation, l'absence de possibilité de sélection rendrait totalement contre-productif tout effort de publicité, car tout afflux supplémentaire d'étudiants ne pourrait être absorbé qu'au prix d'une dégradation des conditions de travail des autres. Il faut être conscient que les capacités d'accueil affichées dépassent très largement ce qui est gérable de façon efficiente par le département et les conditions objectives d'encadrement (nombre d'enseignants chercheurs statutaires dans le département, nombre des autres formations offertes en économie à Paris Ouest, profondeur du « pool » de vacataires disponibles et ressources financières mises à disposition pour leur financement, nombre et taille des salles de cours disponibles etc...). La politique du département est d'améliorer les conditions d'étude des étudiants en licence et de refuser toute politique d'entassement, afin d'éviter les comportements observés d'évitement des premières années d'étude à l'université. Cela ne peut se faire qu'avec une maîtrise des flux étudiants. Une demande a été faite cette année par les responsables de la licence d'économie pour diminuer les capacités d'accueil sur APB.
-
- L'évaluation des enseignements a été abordée dans les réponses apportées aux questions posées dans le premier paragraphe.
- Nous n'avons pas effectué directement la mise en fichier. Aussi ne pouvons-

	nous pas apporter d'éclairage sur ce point. Nous ne sommes pas certains de bien percevoir le point soulevé concernant l'intitulé de la mention. Il s'agit d'une licence d'Economie, dont les deux premières années sont communes avec la licence de Gestion.
Points forts	- Pas de précisions à apporter.
Points faibles	<ol style="list-style-type: none"> 1) Concernant le suivi des étudiants, une réponse globale sera apportée par l'université. Il en va de même pour l'évaluation des enseignements. 2) Le pilotage de la licence est effectué par 4 enseignants chercheurs (3 responsables d'année et le directeur de département) et par 4 secrétaires pédagogiques. 3) L'accent est mis sur la dimension professionnelle à travers notamment la construction d'un projet professionnel personnel. Comme nous l'avons dit, le recours à des professionnels pertinents dans le cadre de la licence semble difficile. Il faut également noter que dans le cadre des enseignements fondamentaux en économie (microéconomie, macroéconomie), les professionnels pertinents sont les enseignants chercheurs eux-mêmes. D'autre part, la licence n'est pas perçue comme le diplôme final du cycle d'étude. Nous offrons plusieurs licences professionnelles pour les étudiants désireux de rentrer dans la vie active à l'issue de l'obtention de leur licence. Nous projetons également d'ouvrir de nouvelles licences professionnelles afin d'élargir notre offre (une licence professionnelle liée aux métiers de l'assurance doit ouvrir en 2014 et une réflexion sur une licence professionnelle liée aux métiers de l'économie sociale est déjà entamée). Pour les autres, nous construisons la licence de façon à leur permettre d'intégrer le plus efficacement possible un parcours d'étude à Bac+5. Il faut à nouveau envisager cette question dans le cadre d'un arbitrage global rendu nécessaire par la faiblesse globale du nombre d'heures d'enseignements disponibles. 4) Il n'y a effectivement pas de parcours personnalisé. L'intitulé « Parcours personnalisé » provient du format standardisé des formations proposé par l'université, et de la contrainte de compatibilité des modules d'enseignement entre les différentes formations. L'absence d'alternatives possibles provient d'une part du besoin de former les étudiants dans plusieurs domaines (Economie, Gestion, Mathématiques, Statistiques, Anglais, Informatique), ce qui limite les choix possibles lorsque le nombre d'heures par étudiant est limité (voir plus haut). En plus de la limitation du nombre d'heures par étudiant, une autre contrainte a été imposée par l'université, à savoir une contrainte globale sur le coût consolidé des formations. Cette contrainte s'est traduite dans la pratique par une limitation extrêmement forte des options offertes aux étudiants. 5) Etant donné que le formatage du dossier n'est pas de notre ressort et que les éléments précis manquants de lisibilité ne sont pas précisés, il nous est difficile de répondre à ce point.

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

Nous suivrons la politique de l'établissement concernant le suivi des étudiants et l'évaluation des formations. Nous n'avons pas les moyens pédagogiques, administratifs et financiers pour aller au delà de ce qui sera fait dans ce cadre.

Nous espérons que le pilotage a été clarifié. Compte tenu des besoins pédagogiques conséquents (plus de 100 groupes de TD à pourvoir et un nombre important de cours magistraux), le fonctionnement ne peut effectivement qu'être imbriqué très directement avec celui du département

qui a vocation notamment à décider des services enseignants.
Nous allons réfléchir aux modalités permettant de systématiser l'intervention de professionnels dans la formation, compte tenu des contraintes qui ont été évoquées.
La mention est Licence d'Economie. Les deux premières années étant communes avec la licence de Gestion, il se peut que des erreurs d'intitulés aient été commises. Elles seront corrigées.

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

Nous sommes d'accord avec les remarques faites, nous espérons avoir apporté les précisions manquantes.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé

